



Montréal, le 22 octobre 2022

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
Membres honoraires

Depuis 1983, la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec reconnaît l'apport exceptionnel de certains de ses membres ou partenaires au développement de la musique d'ensemble en les nommant « membres honoraires » de la Fédération.

C'est avec enthousiasme et admiration que la Fédération et les membres du « cercle » des membres honoraires ont souligné, lors de notre dernière assemblée générale annuelle, les réalisations de madame Chantal Isabelle ainsi que de monsieur Alain Cazes.

Premier Prix du Conservatoire de musique de Montréal en tuba et musique de chambre, Alain Cazes a poursuivi ses études aux États-Unis avec Joseph Novotny, Donald Harry et Ronald Bishop. Il a été tuba solo à l'Orchestre de l'État de Paraíba au Brésil, membre du quintette de cuivres « Brass-IL » et professeur à l'Université Fédérale de Paraíba. M. Cazes a enseigné à l'Université du Québec à Montréal, au Conservatoire de musique de Montréal et à l'Université de Montréal, où il a dirigé les orchestres à vents, été responsable du secteur « cuivres » et enseigné le tuba, la musique de chambre et la direction d'orchestres à vents.

Soliste à plusieurs occasions, il a exécuté les « premières » radiophoniques de plusieurs oeuvres canadiennes pour tuba et donné des conférences se rapportant autant à la direction d'orchestres qu'aux cuivres. Il siège régulièrement aux jurys de concours ou de festivals nationaux et internationaux. Tuba solo de l'Orchestre Métropolitain, il a aussi joué avec l'Orchestre symphonique de Montréal et d'autres formations instrumentales dans le monde. Il a été directeur du chœur de l'Orchestre Métropolitain et membre fondateur de la Philharmonie des vents du Québec.

M. Cazes a été professeur à l'École de musique Schulich de l'Université McGill où il a dirigé l'orchestre à vents et enseigné la direction et la musique de chambre. Il est directeur artistique de l'Orchestre Symphonique Pop de Montréal (OSPM) et a dirigé, en tant que chef invité, l'Orchestre Métropolitain et l'Orchestre symphonique de Drummondville. Il a également réalisé un grand nombre d'arrangements pour orchestre à vents et chœur mixte en plus d'être vice-président de CIME musique.

C'est en mai 1976 qu'Alain Cazes a eu son premier contact avec la FHOSQ. Cette rencontre aura très rapidement un impact sur la vie professionnelle de ce dernier, alors qu'il se présente comme soliste en tuba dans la classe ouverte au Festival des harmonies. Cette prestation le mènera à enregistrer, sous la direction du Major Charles-Auguste Villeneuve, les 126 hymnes nationaux dans le cadre des Jeux olympiques d'été se déroulant à Montréal.

Par la suite, M. Cazes participe au Festival en tant que chef d'orchestre, puis comme membre du jury, autant dans les catégories solistes que petits ensembles et orchestres à vents. Ces expériences lui ont fait prendre conscience de l'importance de la mission de la FHOSQ et de l'impact de cette organisation auprès des jeunes musiciennes et musiciens partout au Québec.

M. Cazes contribue de façon active à la FHOSQ en s'associant avec l'organisme en tant que formateur, permettant à celles et ceux qui le souhaitent d'améliorer leur technique en tant que cheffe ou chef d'orchestre, et en participant à la création et au développement des capsules vidéos de formation sur la direction musicale, accessibles sur le site Internet de la FHOSQ.

La FHOSQ a, selon les paroles de M. Cazes, grandement participé à sa carrière musicale et a contribué à son développement personnel en tant que musicien, professeur et éducateur.

La FHOSQ salue le travail d'Alain Cazes.

L'annonce a été effectuée dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la FHOSQ qui se tenait le 22 octobre 2022 à Montréal devant les membres présents. Monsieur Cazes, qui n'a pu assister à la remise, a toutefois tenu à envoyer une vidéo de remerciements qui a été présentée lors de l'assemblée.

En reconnaissance, la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec est honorée d'accueillir monsieur Alain Cazes au panthéon des membres honoraires de la Fédération.

Bienvenue Alain!

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec est un organisme national de loisir culturel reconnu par le Ministère de la Culture et des Communications qui regroupe 10 000 musiciens de tous âges répartis au sein de plus de 300 ensembles musicaux amateurs partout au Québec.

La FHOSQ organise deux événements annuels majeurs : le Concours Solistes et petits ensembles qui réunit plus de 1 500 participants annuellement à Victoriaville et le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec qui rassemble plus de 8 000 participants à Sherbrooke.

Source :

Gabrielle Ayotte, directrice générale

www.fhosq.org

info@fhosq.org

(514) 252-3026

7665, BD LACORDAIRE, SAINT-LÉONARD (QUÉBEC) H1S 2A7

TÉLÉPHONE : (514) 252-3026 • TÉLÉCOPIEUR : (514) 252-3115 • COURRIEL : INFO@FHOSQ.ORG • SITE WEB : WWW.FHOSQ.ORG